



**DECISION
MODIFICATIVE
n°1**

Présentée lors du Conseil Municipal du 26 novembre 2020

Pour Mémoire...

	Dépenses/Recettes
Investissements	5 175 218,74
Fonctionnement	5 892 276,50
Total	11 067 495,24

Un budget voté à l'équilibre le 27 juillet 2020...

Elaboré dans un contexte contraint par la crise sanitaire

Qui permettait:

- ✓ De faire fonctionner l'institution
- ✓ d'honorer les engagements déjà passés
- ✓ d'engager certaines opérations jugées prioritaires

La nécessité d'adopter une décision modificative:

- ◇ le contexte et l'exécution budgétaire nous imposent des ajustements
- ◇ des besoins complémentaires se sont fait jour, tout comme des économies

Il est proposée une DM équilibrée

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En recettes de Fonctionnement : +94 100€

- ◇ Des compensations de l'Etat non connues au moment du vote du BP : +170 150€
 - ◇ exonérations taxe foncière : +18 400€
 - ◇ Exonération taxe d'habitation : + 147 100€
- ◇ fond de péréquation ressources communales et intercommunales (BP 107K€) : + 4650€
- ◇ Des recettes et redevances inscrites au BP pour une année pleine inférieures aux valeurs habituelles (suite au covid) : piscine/ récré/ crèche/ cantine et qui nécessitent donc un ajustement (-78 400€)
- ◇ Une reprise de subvention, liée écriture pour amortissement d'amendes de police reçues sur exercices antérieurs (+2350€)

En dépenses de Fonctionnement : +94100€

- ◆ Admissions en non valeur concernent 19 familles (crèche, cantine périscolaire sur 2016/2017 et 2019) et 1 agent parti depuis
Les procédures ont été diligentées par la direction départementale des finances publiques (DDFIP) sans succès : +2200€
- ◆ Une régularisation du Fond de péréquation des ressources communales et intercommunales par rapport à la valeur au BP de 37000€ : +700€
- ◆ Des remboursements aux familles qui suite au confinement n'ont pu bénéficier des services (La Récré + cantine) mais avaient payé d'avance : +500€
Soit un total de 3400€
- ◆ Des recettes de fonctionnement supérieures aux dépenses qui permettent par écriture l'équilibre de la section : +90 700€

SECTION D'INVESTISSEMENT

En recettes d'Investissement: +29 650€

- ◇ Un ajustement du Fond de compensation TVA (BP 160K€) : +3 390€
- ◇ Des loyers/ cautions jardins familiaux : +720€
- ◇ Une diminution de recettes pour l'opération de l'avenue de la Gare N° 136 de : - 65 160€ qui se subdivise en :
 - ◇ Une annulation de subventions du SMEG et d'ENEDIS pour les travaux de l'avenue de la gare, suite à la décision N° 7 du Conseil municipal du 18 décembre 2019, qui transférait la maîtrise d'ouvrage des réseaux de distribution d'énergie électrique au syndicat mixte d'électricité du Gard (SMEG) : -129 669,7€
 - ◇ L'ajout de la subvention du département du Gard pour l'avenue de la Gare de : + 64507€
- ◇ Un transfert de la section de fonctionnement : +90 700€

En dépenses d'Investissement +29 650€

- ◆ Prise en compte d'une modification liée aux permis de construire (calcul de l'assiette de la taxe) : + 2 100€
- ◆ Les travaux de réfection de la façade de l'immeuble de la Police Municipale dit immeuble Pousterle (opération N° 142) qui ont été annulés : -10 000€
- ◆ Le marché de MOE pour la création du pôle médical qui nécessite des crédits complémentaires (opération 152) (BP 37 550€) : +50 000€
- ◆ Reprise de subvention (amendes de police : demande du trésor public) : +2 350€
- ◆ Dépenses imprévues (BP 30K€) : -14 800€

En résumé :

	BP	DM	BP+DM
Investissements	5 175 218,74	29 650	5 204 868,74
Fonctionnement	5 892 276,50	94 100	5 986 376,50
Total	11 067 495,24	123 750	11 191 245,24

Prospective pour le Budget Primitif 2021:

- ◇ Analyse prospective de la direction départementale des finances publiques (DDFIP) rendue début décembre
- ◇ Méthode d'élaboration du BP 2021: remontées des besoins/ analyse/ arbitrages réalisés avec les élus
- ◇ Etablissement d'un Plan Pluriannuel d'investissement pour la commune de Roquemaure à 3/5 ans
- ◇ Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) en février 2021
- ◇ Vote du Budget Primitif en mars 2021 ou plus tôt si possible